



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

DATE : 01/04/2021

APPEL D'OFFRES N° MLIBA/003/03/2021

POUR LA FOURNITURE DE TELEPHONES ET KITS SOLAIRES

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 03/05/2021 à 23H59 mn

INTRODUCTION SUR LE HCR

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a été créé le 14 Décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale pour protéger les réfugiés et résoudre les problèmes des réfugiés dans le monde. Son but principal est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. Il a aussi pour mandat d'aider les personnes apatrides et des personnes déplacées à l'intérieur de leurs propres pays suite à des conflits armés et des catastrophes naturelles.

Depuis plus de six décennies, le HCR a aidé des dizaines de millions de personnes à recommencer leur vie. Aujourd'hui, un effectif de plus 10 966 employés dans plus de 130 pays continue d'aider plus de 65,6 millions de réfugiés, de rapatriés, de personnes déplacées internes et d'apatridies. Afin d'aider et de protéger les personnes parmi les plus vulnérables au monde dans de nombreux endroits et les types d'environnements, le HCR doit acheter des biens et services à travers le monde. Pour plus d'informations sur le HCR, son mandat et ses activités, veuillez consulter <http://www.unhcr.org>.

DETAILS DU PROJET

La Communication avec les Communautés (CwC) est un pilier essentiel de l'action humanitaire en faveur des populations en situation de déplacement forcé. Dans un contexte de montée de la pandémie de COVID 19 et d'insécurité réduisant les possibilités de rencontres physiques avec les populations en besoins de protection internationale dans leurs zones de déplacement, la communication digitale devient une véritable nécessité.

Aussi, la Représentation du HCR au Mali propose-t-il, à travers le projet intitulé « Une famille, un téléphone » de fournir aux réfugiés et déplacés internes des outils de téléphonie mobile et d'accès à l'énergie domestique.

Le projet contribuera à réduire significativement les délais de l'assistance, offrir une alternative face aux contraintes logistiques d'acheminement des biens et services et ouvrir de nouvelles perspectives pour les marchés locaux.

Zones d'intervention : La phase pilote du projet sera focalisée dans une seule commune dans chacune des régions de Kayes et Mopti.

Bénéficiaires Cibles : le projet ciblera 500 ménages pour environ 2500 personnes directement et indirectement touchées. Les critères de sélection des ménages seront établis dans une phase ultérieure.

1. EXIGENCES

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR Mali) invite les soumissionnaires à soumissionner pour le présent appel d'offres sur l'achat de biens ci-dessous en deux lots :

LOT 1 :

Désignation	Specifications	Quantité	Observations
Telephones Portables	<p>1. <u>Achat de Smartphone:</u></p> <p>Network: 4 G Number of Sim:1/2 Sim cards Taille de l'écran :5 pouces et plus Memoire (Interne): Minimum 32GB RAM Standard Battery Capacity: 3500 mAh Minimum vitesse : 1.4GHZ Camera : 8.0 MP GPS : Yes Accessoires : écran de protection, écouteurs, pochette, Chargeur, etc.</p>	400	Samsung (de preference). Autres : Xiaomi, Infinix, Huawei

LOT 2 :

Désignation	Specifications	Quantité	Observations
Kit d'energie Solaire	<p>1. <u>Achat de matériels :</u></p> <p>3 lampes LED 4 ports USB (pour charger son téléphone, sa tablette, sa lampe torche, sa radio) 1 plaque Solaire avec ses accessoires</p> <p>2. <u>Service à Fournir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenance des équipements d'énergie solaire - Alphabétisation numérique - Entretien/Maintenance d'équipements solaires - Installation électrique - Ethique et législation du numérique 	400	42Wh LFP Battery 15W Solar Panel 3x 150 lm Lamps 1x USB Outputs full pack

2.1. DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les offres doivent être soumises en langue française/Anglais. Les soumissionnaires doivent fournir toutes les informations demandées dans le présent appel d'offres et répondre de façon claire et concise à toutes les questions posées. Toute proposition qui ne répondrait pas complètement et dans tous les détails aux questions posées dans cet appel d'offres pourrait être rejetées.

Le HCR se réserve le droit, après la soumission et l'évaluation finale des propositions, de conserver les propositions non retenues.

Les annexes suivantes font partie intégrante de cet Appel d'Offres :

Annexe A : documents administratifs et Formulaire d'enregistrement a remplir

Annexe B : Formulaire financier a compléter

Annexe C : Conditions Générales de contrats de fourniture de biens et de services – 2010

2.2. SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES ARTICLES

Les soumissionnaires doivent se conformer strictement aux spécifications et aux exigences du présent appel d'offres. Aucun changement, aucune substitution ou autre altération aux spécifications techniques stipulées dans le présent appel d'offres ne seront acceptées à moins que celle-ci soient approuvées par le HCR par écrit.

2.3. CONFIRMATION DE RECEPTION

Nous vous saurions gré de nous informer de la réception de cet appel d'offres par retour de courrier électronique aux adresses suivantes : keitac@unhcr.org; toureso@unhcr.org; mambu@unhcr.org par une confirmation de la soumission ou déclin de l'offre.

IMPORTANT :

Prière de noter que les offres ne sont pas à envoyer à l'adresse email ci-dessus.

Les offres **NE DOIVENT PAS** être envoyées au membre du personnel responsable ci-dessus.

L'envoi des offres directement au membre du personnel peut entraîner la disqualification du soumissionnaire.

2.4. LES DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENT

Les soumissionnaires sont tenus de soumettre toute demande de clarification à l'égard de cet appel d'offres par e-mail à Toure Sokhna, à l'adresse électronique suivante: toureso@unhcr.org avec copie à keitac@unhcr.org; mambu@unhcr.org

La date limite de réception des questions est le 03/05/2021 à 19h00mn

Le HCR prévoit de répondre aux questions posées si tôt que possible par retour e-mail adressé aux fournisseurs concernés.

2.5. VOTRE OFFRE

Votre offre devra comprendre les deux documents suivants :

- Offre technique et documents administratifs
- Offre financière

2.5.1 Contenu de l'OFFRE TECHNIQUE

IMPORTANT

Aucune information sur les prix ne doit être incluse dans l'offre technique. Le non-respect de cette disposition peut risquer la disqualification. L'offre technique doit comprendre toute l'information demandée.

Les informations suivantes doivent être fournies dans l'Offre Technique :

A. Document administratif : L'offre doit inclure tous les documents nécessaires sur le check list ci-dessous pour votre préqualification à la compétition et votre enregistrement comme fournisseur aux HCR. Les fournisseurs qui ne seront pas à même de fournir tous les documents se verront disqualifiés de la compétition.

Annexe A : Check list Document administratif à fournir :

- 1 Formulaire d'enregistrement
- 2 Registre du commerce/certificat d'immatriculation national (NINA)
- 3 Copie de la carte du numéro d'identification fiscale
- 4 Copie légal de représentant exclusif de la marque (au cas échéant) /concessionnaire
- 5 Certificat de non-imposition
- 6 Compte de résultat et du bilan pour les 3 dernières années dûment certifié par un bureau d'expert-comptable reconnu, si possible
- 7 Deux lettres de recommandation de clients (de l'année en cours)
- 8 Certificat de qualité ISO (le cas échéant)
- 9 Relevé d'identité bancaire
- 10 Pour les fournisseurs hors du Mali, l'identification sur UNGM est suffisant le cas échéant.
- 11 Tout document probant témoignant la conformité du fournisseur aux standards d'éthique des Nations Unies

B. Description technique des biens à fournir suivant les spécifications énoncées ci-haut.

2.5.2 Contenu de l'OFFRE FINANCIERE

Votre offre devra contenir les éléments ci-après :

- Une offre financière en Franc CFA (XOF)/ USD
- Les coûts unitaires et coûts totaux DAP UNHCR Bamako, Mali (Incoterm DAP pour les fournisseurs à l'international) : le soumissionnaire doit donner un devis du prix unitaire proposé par article. Toute quantité ou d'autres remises doivent être clairement indiquées.
- Les montants Hors Taxes (HT)

- Le délai de livraison
- La date limite de validité de l'offre
- La garantie des articles

Les prix offerts doivent rester valides pendant un délai de 90 jours au moins à compter de la date de clôture de l'appel d'offres. Le HCR fera de son mieux pour choisir une entreprise dans ce délai. Le prix indiqué dans l'offre du Fournisseur sera valable pour la durée du contrat. Les conditions de paiement standard du HCR sont dans les 30 jours après la livraison des articles en bon état et la réception de documents en ordre.

Les offres qui ont une structure de prix différente risquent de ne pas être acceptées.

Le coût de la préparation d'une offre(s) et de négocier un contrat, y compris les déplacements liés, l'envoi et l'enlèvement des échantillons n'est pas remboursable et ne peut pas être inclus comme un coût direct de la mission.

2.6 EVALUATION DES OFFRES :

2.6.1 Evaluation technique et financière :

Toutes les offres des fournisseurs pré-qualifiés seront évaluées conformément aux règles et aux procédures du HCR, sur la base de :

- Conformité avec les spécifications établies par le HCR
- Les coûts unitaires, délai de livraison...

Les critères d'évaluation sont à la fois qualitatifs et financiers.

La procédure d'évaluation consistera en une évaluation formelle, substantive et financière des propositions reçues. Le prix est un facteur important, mais ce ne sera pas le seul élément qui sera pris en compte dans l'évaluation des réponses apportées à l'appel d'offres. L'évaluation détaillée devant conduire au choix final ou à l'attribution et peut durer des semaines. Aussi vos offres devront restées valables au moins jusqu'à 90 jours après la clôture de l'appel d'offres.

2.6.2. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction du critère prix, en référence aux garanties proposées (limites d'indemnisation par sinistre pour dommages aux biens assurés, exclusions, franchises, plafonds...). Délai de livraison et conformité à la spécification du bien requis.

UN Global Compact et d'autres facteurs : le HCR supporte l'Initiative du Pacte Mondial des Nations Unies présenté le 31 Janvier 1999 par le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, qui a pour but de réunir les entreprises avec les organismes des Nations Unies, du travail et de la société civile autour de dix principes dans les domaines de droits de l'homme, du travail, de l'environnement et lutte contre la corruption. Nous encourageons nos fournisseurs de signer l'Initiative du Pacte Mondial des Nations Unies.

2.7. SOUSSION DES OFFRES :

Les offres doivent porter votre en-tête officiel, identifiant clairement votre entreprise.

Les « Offre Technique » et « Offre Financière » porteront en plus de l'identité du fournisseur et les inscriptions respectives suivantes Offre Technique et Offre Financière.

Ces deux enveloppes Offre Technique et Offre Financière scellées, seront mises ensemble dans une autre qui elle portera exclusivement les inscriptions suivantes : « **MLIBA/003/03/2021** »

Cette enveloppe sera déposée à l'adresse ci-dessous :

UNHCR Mali
Maison Commune des Nations Unies
Immeuble Mangane, près de l'ancien Bureau du PNUD
Badalabougou Est
BP : E199 Bamako – Mali

Également les offres peuvent être transmises à l'adresse email suivante : **MLIBABID@unhcr.org**

Les soumissionnaires locaux doivent s'assurer d'avoir déchargé sur la fiche de dépôt des offres en y mentionnant un numéro de contact joignable et la date et l'heure de dépôt, sinon ils verront leurs offres rejetées par le comité d'ouverture des plis.

IMPORTANT :

L'offre technique et l'offre financière doivent être dans des documents séparés. Le non-respect de cette disposition peut risquer la disqualification.

Date limite : 03/05/2021 à 23H:59mn

IMPORTANT :

Toute offre reçue après cette date ou à une autre adresse HCR peuvent être rejetées. Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la soumission des offres, en avisant tous les fournisseurs pré-qualifiés potentiels simultanément.

Il est de votre responsabilité de vérifier que tous les enveloppes ont bien été reçues avant la date limite.

Le HCR ne sera pas responsable de la localisation de vos offres ou de demander toute information qui ne se trouve pas dans l'offre. Par conséquent, pour s'assurer que l'information dans les offres est suffisante, le soumissionnaire doit fournir, dans le cadre de l'offre, tout matériel descriptif tel que les extraits, les descriptions et les autres informations nécessaires que le soumissionnaire juge important pour la compréhension de son offre.

IMPORTANT :

L'offre Financière ne sera évaluée que si l'offre technique a été acceptée par le HCR comme une offre répondant aux spécifications techniques.

2.8. L'ACCEPTATION DES OFFRES :

Le HCR se réserve le droit d'accepter tout ou partie de votre offre.

Le HCR peut, à sa discrétion, augmenter ou diminuer le contenu proposé lors de l'attribution du contrat et ne pas s'attendre à une variation significative du taux soumis. Toute augmentation ou diminution de la durée du contrat seraient négociés avec le soumissionnaire retenu dans le cadre de la finalisation des commandes d'achat des biens.

Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la remise des offres, en informant tous les fournisseurs potentiels par écrit. La prolongation de ce délai peut accompagner une modification des documents de sollicitation préparés par le HCR de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification faite par un fournisseur éventuel.

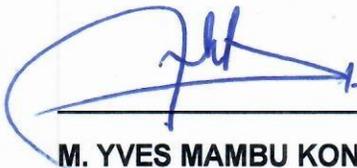
Veillez noter que le HCR n'est pas tenu de choisir l'une des entreprises qui soumettent leurs offres et ne s'engage en aucune façon à sélectionner l'entreprise qui offre le prix le plus bas. En outre, le marché sera attribué à l'offre jugée la plus sensible aux besoins, ainsi que de se conformer aux principes généraux du HCR, y compris l'économie et d'efficacité.

2.9. MONNAIE ET TERMES DE PAIEMENT POUR COMMANDES D'ACHATS :

Tout bon de commande (PO) émis en conséquence de cet Appel d'Offres sera effectué en Franc CFA. Le paiement sera effectué conformément aux Conditions Générales pour l'Achat de Services et dans la devise dans laquelle le PO est émis. Les paiements ne seront effectués qu'après la confirmation de la livraison définitive des articles par UNHCR.

2.10. CONDITIONS GENERALES DE CONTRATS POUR LA FOURNITURE DE BIENS DE SERVICES JUILLET 2018

Veillez noter que les Conditions Générales des Contrats pour l'achat de biens et de services tels que présentées dans l'Annexe C doivent être strictement respectées dans le but d'entrer dans tout contrat éventuel. Le fournisseur pré-qualifié doit confirmer l'acceptation de ces conditions par écrit.



M. YVES MAMBU KONDA

SUPPLY OFFICER

UNHCR Bamako, MALI

Annexes :

- A. Documents administratifs (formulaire d'enregistrement et check list)
- B. Offre financière (formulaire de prix)
- C. Conditions Générales applicables aux Contrats conclus par le HCR pour la fourniture des biens et des services, Révision Janvier 2010